

0290007A
ACADEMIE DE RENNES
LYCEE GENERAL LA PEROUSE-KERICHEN
RUE PRINCE DE JOINVILLE
29225 BREST CEDEX 2
Tel : 0298438200

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Fonds sociaux et caisse de solidarité

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 19

Année scolaire : 2018-2019

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/10/2018

Réuni le : 06/11/2018

Sous la présidence de : Olivier Champeau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le texte relatifs aux aides sociales au sein du lycée

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

AIDES SOCIALES AU SEIN DU LYCEE : adoption des critères et modalités d'attribution des aides sociales selon le document joint en annexe

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0